



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019

femuqui 

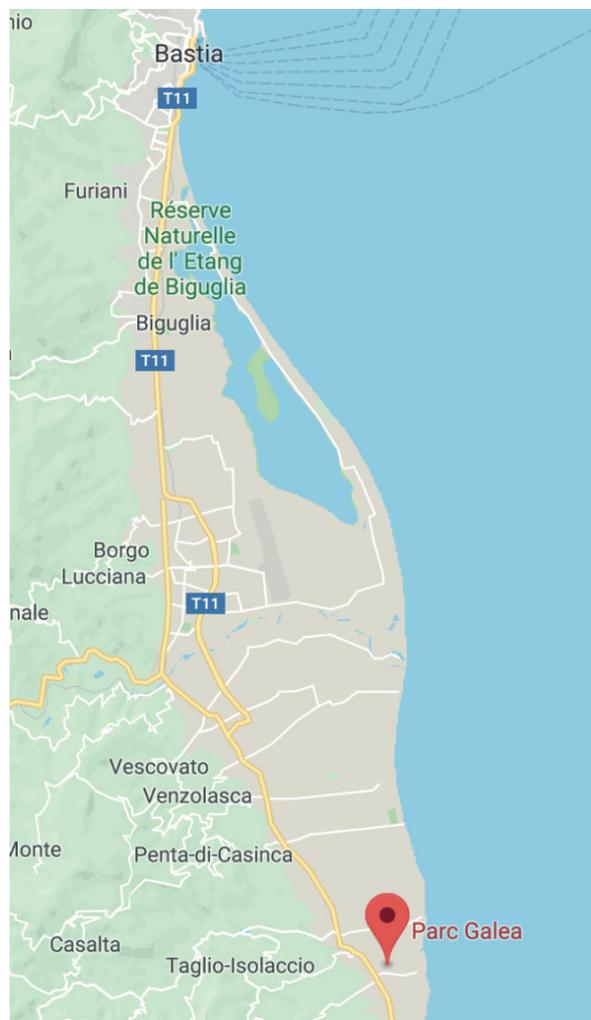
L'Assemblée Générale Ordinaire de FemuQui
aura lieu au Parc Galea, à u Tagliu Isulaccia.



www.femuqui.com

L'Assemblée se tiendra au Parc Galea, à u Tagliu Isulaccia.

Veillez trouver le plan d'accès ci-après :



Pour toute **correspondance** relative à cette Assemblée,
vous pouvez nous joindre au 04 95 31 59 46,
nous écrire à l'adresse FemuQui Ventures - Maison du parc technologique,
zone d'activité Erbaghjolu - 20600 BASTIA
ou par email sur aio@femuqui.com



CONVOCATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 28 SEPTEMBRE 2019

Bastia, le 2 septembre 2019,

Mesdames et messieurs, chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée générale ordinaire de notre Société qui se tiendra le **samedi 28 septembre 2019, à 14h00, au Parc Galea, u Tagliu Isulaccia (20130)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2018 et *quitus* au président et au directeur
- Affectation du résultat
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes
- Ratification de la cooptation de la Mutuelle de la Corse au Conseil d'administration
- Pouvoir pour les formalités

Vous trouverez ci-après le rapport de la société de gestion et ses annexes, qui sera présenté à l'Assemblée. Il a pour but de vous éclairer et vous permettre de vous prononcer.

Au cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette Assemblée, vous pouvez utiliser le formulaire de vote par correspondance **ou** le formulaire de pouvoir, tous deux joints à la fin du rapport.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre.

Le Président du conseil d'administration de FemuQuì S.A.

Sébastien SIMONI

Et la société de gestion FemuQuì Ventures S.A.S.

Jean-François STEFANI

* * * *

Depuis le 1^{er} juin 2016, FemuQui S.A. a confié, par convention, la gestion de ses fonds à FemuQui Ventures, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. FemuQui Ventures gère, pour le compte de FemuQui S.A., deux fonds juridiquement distincts : les fonds propres de FemuQui S.A. et le FICC (Fonds d'Investissement et de Compétitivité Corsefinancement) mis à disposition par la Collectivité de Corse (CDC) en décembre 2009. Ce fonds fait l'objet d'une comptabilité séparée, et d'un rapport spécial. Dans le bilan de FemuQui S.A., le FICC est neutre, il apparaît sous la forme d'un poste d'actif et d'un poste de passif de même montant. Le FICC, totalement investi depuis le 31 décembre 2013, est en phase de recouvrement et, pour partie, déjà remboursé à la CDC. Au 31 mars 2019, le portefeuille comptait 29 lignes dont 28 actives. Il revient à FemuQui Ventures de présenter le rapport de gestion de l'exercice 2018.

RAPPORT DE FEMUQUÌ VENTURES

RELATIF À L'ACTIVITÉ ET AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018 DE FEMUQUÌ S.A.

I. SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTAT

Résultat net

Le résultat net est de 39.706 € (-23.617 € en 2017, +3.552 € en 2016).

Gestion du portefeuille

Les revenus courants (dividendes et produits des créances rattachées à nos participations) s'élèvent à 128.041 € (119.929 € en 2017, 115.779 € en 2016).

Au global, le résultat de gestion du portefeuille (revenus courants + plus-values de cession - provisions) s'élève à 249.771 € (148.932 € en 2017, 158.003 € en 2016).

Coûts de fonctionnement

Pour l'exercice 2018, les charges de fonctionnement s'élèvent à 224.749 € (232.662 € en 2017, 320.652 € en 2016). Elles sont en diminution de 3% par rapport à l'exercice précédent. Les produits des services et subventions s'élèvent à 14.887 € (57.286 € en 2017, 164.012 € en 2016). La diminution des produits s'explique par l'arrêt anticipé de la prestation facturée à ACG Management. Les coûts nets de fonctionnement, à savoir les coûts affectés à la gestion de l'actif propre de FemuQui S.A., s'élèvent à 209.862 €, soit 4% de l'actif net.

Engagements financiers de l'exercice

Néant.

Désinvestissements & sorties

Le montant des désinvestissements s'élève à 356.265 €, correspondant à la cession des parts détenues dans la société Taglio.

Provisions & casses

Le montant net est de 113.396 €, constitué essentiellement des titres de Moulin Oltremonti, Terra Elaia et Trekker. Il n'y a toutefois pas de casse sur l'exercice.

Endettement

L'endettement financier de l'entreprise est principalement constitué des remboursements des prêts participatifs mis en place par le FICC, d'un montant de 2.629.684 €, montant que l'on retrouve à l'actif, en trésorerie, et d'un emprunt obligataire auprès de ACG Management d'un montant de 399.000€.

Situation générale

Au 31 mars 2019, la situation financière de FemuQuì S.A. est saine : l'actif net progresse légèrement ; l'exercice dégage un bénéfice de 39.706 €.

II. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises, entre juin 2018 et mars 2019. Le Comité consultatif a délibéré à 4 reprises, entre mai 2018 et mars 2019.

Autres évènements

Le 31 décembre 2018, la période de commercialisation du Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) Suminà n°3 a été clôturée.

Le 8 juin 2019, le Conseil d'administration de FemuQuì S.A. a décidé de coopter au Conseil d'administration comme membre du Collège des institutionnels, la Mutuelle de la Corse, représentée par son directeur Bernard OTTAVIANI. La Mutuelle de la Corse remplace ainsi la CADEC, démissionnaire depuis le 13 novembre 2017. Institution mutualiste pérenne, ambitieuse et indépendante, la Mutuelle de la Corse partage de nombreuses valeurs et caractéristiques avec FemuQuì S.A. ; c'est ce qui a motivé son intégration au Conseil d'administration. Il convient de préciser que c'est une démarche symétrique étant donné que Ghjuvan'Carlu SIMEONI, directeur général de FemuQuì Ventures, siège au Conseil d'administration de la Mutuelle de la Corse depuis avril 2019.

Autres activités

Notre société est adhérente de la FEBEA (Fédération Européenne de Banques Éthiques et Alternatives), de l'UNICER (Union Nationale des Investisseurs en Capital pour les Entreprises Régionales), de Finansol (Collectif des acteurs de la finance solidaire), de la CRESS Corsica (Chambre régionale de l'Économie Sociale & Solidaire), structures auxquelles elle participe régulièrement.

En savoir plus : febea.org, unicer.asso.fr, finansol.org, cress-corsica.org

III. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Néant

IV. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des quatre derniers exercices.

V. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du même code.

VI. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article L.441-6-1 du code de commerce, nous vous précisons ci-après que la décomposition à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

Échéance	31/03/2019 montant (€)	31/03/2018 montant (€)
non échue	857	54
moins de 30 jours	-	-
entre 30 et 60 jours	-	-
plus de 60 jours	1 286	-

VII. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Engagements financiers

Pour la période allant du 31 mars au 31 août 2019, les engagements financiers s'élèvent à 300 k€, correspondant à l'investissement dans J2C Holding (BC Automobiles).

Désinvestissements

Pour la période allant du 31 mars au 31 août 2019, les plus-values s'élèvent à 10 k€, correspondant à la cession des parts de la société Corse Incentive.

Autres évènements

Néant.

Perspectives

La filiale Société de gestion FemuQuì Ventures continue de concentrer ses efforts sur la démarche des FIP Corse Suminà. Le FIP Suminà n°4 devrait être agréé d'ici septembre 2019.

Le fonds d'amorçage, dont la gestion a été confiée à FemuQuì Ventures dans le cadre de l'appel d'offres de la Collectivité de Corse « accord-cadre relatif à la sélection d'opérateurs financiers chargés de la mise en œuvre d'instruments financiers (fonds de financement de l'économie) », devrait voir le jour avant fin 2019. Pour rappel, la notification du classement de l'offre date du 28 novembre 2017, le marché a ensuite été formellement notifié le 17 juillet 2018. L'Assemblée de Corse a approuvé le rapport de monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse intitulé « *Corse Financement (Fin'Imprese) : poursuivre et consolider une politique d'ingénierie financière territoriale ambitieuse au service des entreprises corses* » lors de sa session des 25 et 26 juillet 2019. Toutes les conditions sont désormais réunies pour que le fonds soit mis en place prochainement.

Le président Sébastien SIMONI a procédé à une concertation auprès des administrateurs de FemuQuì S.A. et de l'équipe de gestion de FemuQuì Ventures en vue de sélectionner de manière collégiale le nom du fonds d'amorçage, son slogan, ainsi que son identité graphique. Le nom choisi est « Alzà » (élever, ériger, édifier...) et le slogan « Corsica Seed Fund » (littéralement « Fonds d'amorçage de la Corse »). L'identité graphique est en cours de finalisation.

VIII. LISTE DES ADMINISTRATEURS

Sébastien SIMONI, entrepreneur, associé et fondateur de WMaker & GoodBarber, créateur de CampusPlex & Roboticamp | Alexandre ALFONSI, président et associé cofondateur d'Axonia Partners | Véronique CAMPBELL, entrepreneur, cofondatrice de oscaro.com | François CASABIANCA, chercheur, ingénieur à l'INRA | Laurent FOATA, investisseur, managing director chez Ardian, chef de l'activité Growth | Philippe GAMBINI, directeur fiscal adjoint du groupe Vinci | Guillaume GUIDONI, économiste et dirigeant de la société de conseil Gecodia | Graziella LUISI, directrice de la Fondation de l'Università di Corsica | Viviane JUTHEAU DE WITT, ancien commissaire-priseur à Paris, CEO Manufacture DeWitt Haute Horlogerie | CEPAC Investissement et Développement, groupe Caisse d'Épargne, représentée par François SPINOSI, directeur commercial Corse | Bpifrance Investissement, représentée par Cécile DONSIMONI, directrice régionale Corse Bpifrance | Collectivité de Corse, représentée par Jean-Christophe ANGELINI, membre du Conseil Exécutif de Corse et président de l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC)

* * * *

RAPPORT ANNEXE DE FEMUQUÌ VENTURES

RELATIF AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018 DU FICC

I. SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTAT

Résultat net

Le résultat net du FICC s'élève à 27.313 €.

Gestion du portefeuille

Les revenus courants du FICC (dividendes et produits des créances rattachées à nos participations) s'élèvent à 45.708 €. Les provisions de l'exercice sont de 24.745 €.

Coûts de fonctionnement

Les coûts nets de fonctionnement du FICC sont nuls en raison de la fin contractuelle de la rémunération du gestionnaire du fonds, la société FemuQui S.A.

Engagements financiers de l'exercice

Néant. La période d'investissement du FICC est clôturée depuis décembre 2013.

Provisions & casses

Sont actuellement provisionnés les prêts accordés aux sociétés Solyvia, Circinellu, HippoTrainingCenter, iDocMed, Geronimi ; pour un montant total de 476.349 €.

Endettement

Cette classe de passif est constituée essentiellement de la valeur initiale du FICC (6.000 k€) diminuée des remboursements effectués à la CDC (2.430 k€).

Situation générale

Au 31/03/2019, le FICC est entièrement consommé quant à sa part consacrée aux investissements, soit 5.155 k€. À ce stade de son cycle de recouvrement, le déficit global est de -321.700 €.

II. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

* * * *

RAPPORT ANNEXE DE FEMUQUÌ VENTURES

RELATIF À L'ACTIVITÉ DU FIP SUMINÀ

Le FIP Suminà (code ISIN FR0010930677) a été clôturé le 29/6/2018.

Le remboursement des parts A a été réalisé comme prévu le 30/6/2018, au montant de 507,66€ par part (valeur d'origine 500€). La performance du Fonds est de 1,53% (hors droits d'entrée, avantage fiscal et prélèvements sociaux).

En conséquence, le présent rapport relatif à l'activité du FIP Suminà sera le dernier.

Le portefeuille du FIP était historiquement composé de : Corse Industrielle de Boissons, Pietra Développement, Corstyrène, iMusicSchool, Perrino BTP, Valoria, François Perrino Holding.

* * * *

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

Je soussigné(e)
....., demeurant
(adresse complète),
propriétaire de actions de FemuQuì S.A., demande que me soient adressés,
conformément à l'article 138 du décret du 23 mars 1967, et en vue de l'Assemblée générale
ordinaire, les documents et renseignements visés par l'article 135 dudit décret.

À, le 2019. Signature :

Nota : En vertu de l'alinéa 3 de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents visés par l'article 135 dudit décret à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.

* * * *

ANNEXES : COMPTES DE RÉSULTAT & BILANS

Les comptes, bilan et compte de résultat, sont présentés sous une forme retraitée selon le modèle suggéré par Bpifrance Investissement pour les sociétés de capital-investissement dont elle est actionnaire. Cette présentation utilise un classement spécifique des comptes financiers, tant dans le compte de résultat, où les charges et produits financiers apparaissent en premier lieu, que dans le bilan où les comptes courants d'associés apparaissent en actif immobilisé. Cette présentation a pour objet de permettre une lisibilité du compte de résultat et du bilan au regard de l'activité financière de notre Société.

ANNEXE 1 I FEMUQUÌ S.A.

COMPTES DE RÉSULTAT RETRAITÉS (€)

	2018	2017	2016	2015	2014 (15 mois)
1. GESTION DU PORTEFEUILLE	249 771 €	148 932 €	158 003 €	238 525 €	723 487 €
Revenus nets courants	128 041	119 929	115 779	97 886	111 399
Revenus des actions	-	-	-	9 204	7 598
Revenus des obligations convertibles	128 041	119 929	115 779	19 971	23 719
Revenus des autres créances	-	-	-	68 711	80 082
Résultat sur opérations de cession	104 295	105 000	77 011	142 855	683 572
Plus values de cession	104 295	105 000	77 011	142 855	683 572
Moins values de cession	-	-	-	-	-
Mouvement de provisions	17 435	-75 997	-34 787	-2 216	-71 484
Dotation nette de provisions pour dépréciations	17 435	-75 997	-34 787	-2 216	-71 484
2. GESTION DE TRÉSORERIE	0 €	0 €	399 €	7 362 €	29 300 €
Revenus trésorerie	-	-	399	7 362	29 300
3. COÛT NET DE FONCTIONNEMENT	209 862 €	175 336 €	156 640 €	266 047 €	365 484 €
Charges	224 749	232 622	320 652	447 363	640 076
Salaires, traitements et charges sociales	-	-	7 470	255 232	359 479
Autres achats et charges externes	213 013	221 918	297 590	170 339	250 647
Impôts et taxes	3 761	2 729	7 945	17 043	24 130
Charges Financières	7 975	7 975	7 647	1 204	-
Dotations aux amortissements	-	-	-	3 545	5 820
Produits	14 887	57 286	164 012	181 316	274 592
Production de services	14 887	57 286	77 646	179 486	234 592
FICC	-	-	-	74 219	123 698
ACG (ex-Viveris)	-	56 036	74 715	74 715	93 394
Autres	14 887	1 250	2 931	30 552	17 500
Subventions d'exploitation	-	-	86 366	1 830	40 000
4. RÉSULTAT COURANT (1)+(2)-(3)	39 909 €	-26 404 €	1 762 €	-20 160 €	387 303 €
5. Divers exceptionnels	-203	2 785	1 790	23 253	-
6. Impôts	-	-	-	-333	-333
7. RÉSULTAT NET (4)+(5)-(6)	39 706 €	-23 619 €	3 552 €	3 426 €	387 636 €

BILANS RETRAITÉS (€)

ACTIF	2018	2017	2016	2015	2014 (15m)	PASSIF	2018	2017	2016	2015	2014 (15m)
Actif immobilisé	2 715 745 €	2 985 992 €	3 278 478 €	3 292 973 €	2 761 140 €	Capitaux propres	5 194 931 €	5 155 222 €	5 178 838 €	5 175 286 €	4 311 838 €
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	Capital social	4 562 320	4 562 320	4 562 320	4 562 320	3 702 300
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-	6 125	Prime d'émission	-	-	-	-	-
Autres immo financières	35 880	35 880	35 880	44 000	41 200	Réserves	43 077	43 077	42 899	42 728	23 346
Participations	468 414	805 634	1 087 134	1 082 619	1 082 586	Report à nouveau	549 826	573 442	570 066	566 810	198 556
- Provisions sur participations	-80 944	-69 194	-160 693	-130 750	-140 750	Résultat de l'exercice	39 708	-23 617	3 553	3 428	387 636
Créances rattachées aux particip.	2 439 791	2 419 503	2 445 991	2 424 119	2 004 758	Dettes	3 174 740 €	2 347 591 €	2 575 212 €	2 361 688 €	1 168 337 €
- Provisions sur créances	-147 396	-205 831	-129 834	-127 015	-232 779	Dettes financières diverses	-	-	-	-	-
Actif circulant	5 653 924 €	4 516 822 €	4 475 574 €	4 244 000 €	2 719 034 €	Découverts, conc. bancaires	-	-	-	-	-
Av. & ac. versés sur commande	-	-	-	116	-	Emprunt obligataire	406 600	404 610	402 621	400 204	12 653
Créances fournisseurs	-	-	-	-	-	Avances & acomptes reçus	-	-	-	-	-
Clients	13 530	23 345	22 414	57 554	52 876	Fournisseurs	55 814	54 395	74 880	47 845	32 283
Organismes sociaux	-	-	-	676	1 902	Personnel	-	-	-	25 262	28 193
État	34 579	34 480	41 574	61 544	55 447	Organismes sociaux	-	-	585	25 628	44 212
Feder à recevoir	-	-	-	-	-	Impôts et taxes	2 739	13 209	19 869	16 424	9 589
Produits à recevoir	-	-	-	-	-	Autres dettes	75 000	56 000	125 680	126 502	36 250
Trésorerie FEMU QUI	2 972 579	2 638 397	2 459 679	2 402 201	1 596 779	CTC / FICC	2 629 684	1 815 595	1 948 640	1 716 886	1 002 220
Trésorerie FICC	2 629 684	1 815 595	1 948 640	1 716 886	1 002 220	Avance au FICC	-	2 772	2 937	2 937	2 937
Intérêts courus FICC	-	-	-	609	1 813	Produits constatés d'avance	4 903	1 010	-	-	-
Charges constatées d'avance	3 552	5 005	3 267	4 414	7 997						
TOTAL ACTIF	8 369 669 €	7 502 814 €	7 754 052 €	7 536 973 €	5 480 174 €	TOTAL PASSIF	8 369 671 €	7 502 813 €	7 754 050 €	7 536 974 €	5 480 175 €

ANNEXE 2 | FICC

COMPTES DE RÉSULTAT RETRAITÉS (€)

	2018	2017	2016	2015	2014 (15 mois)
1. GESTION DU PORTEFEUILLE	20 963 €	74 931 €	-65 404 €	117 230 €	62 289 €
Revenus courants	45 708 €	74 931 €	113 596 €	145 035 €	216 843 €
Revenus des actions	-	-	-	-	-
Revenus des obligations convertibles	-	-	-	-	-
Revenus des autres créances	45 708	74 931	113 596	145 035	216 843
Résultat sur opérations de cession	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Plus values de cession	-	-	-	-	-
Moins values de cession	-	-	-	-	-
Mouvement de provisions	-24 745 €	0 €	-179 000 €	-27 805 €	-154 554 €
Dotation nette de provisions pour dépréciations	-24 745	-	179 000	27 805	-154 554
2. GESTION DE TRÉSORERIE	6 381 €	12 810 €	12 810 €	12 845 €	15 969 €
Revenus trésorerie	6 381	12 810	12 810	12 845	15 969
3. COÛT NET DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	1 948 €	89 123 €	148 514 €
Charges	0	0	1 948	89 123	148 514
Frais de gestion Femu Qui S.A	-	-	-	89 063	148 438
Autres charges	-	-	1 948	60	76
Impôts et taxes	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	-	-	-
Produits	0	0	0	0	0
Production de services	-	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-
4. RÉSULTAT COURANT (1)+(2)-(3)	27 344 €	87 741 €	-54 542 €	40 952 €	-70 256 €
5. Divers exceptionnels	-31 €	808 €	196 €	-451 €	5 000 €
6. Impôts	-	-	-	-	-
7. RÉSULTAT NET (4)+(5)-(6)	27 313 €	88 549 €	-54 346 €	40 501 €	-65 256 €

BILANS RETRAITÉS (€)

ACTIF	2018	2017	2016	2015	2014 (15m)	PASSIF	2018	2017	2016	2015	2014 (15m)
Actif immobilisé	627 797 €	1 376 412 €	2 195 971 €	3 172 283 €	3 920 003 €	Capitaux propres	-321 700 €	-349 013 €	-437 562 €	-383 215 €	-423 716 €
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	Capital social	-	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-	-	Prime d'émission	-	-	-	-	-
Atres immo financières	-	-	-	-	-	Réserves	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-	-	Report à nouveau	-349 013	-437 562	-383 215	-423 716	-358 461
- Provisions sur participations	-	-	-	-	-	Résultat de l'exercice	27 313	88 549	-54 347	40 501	-65 255
Créances rattachées aux particip.	1 104 146	1 937 771	2 757 330	3 554 642	4 274 557	Dettes	3 579 203 €	3 603 933 €	4 632 644 €	5 312 063 €	5 372 773 €
- Provisions sur créances	-476 349	-561 359	-561 359	-382 359	-354 554	FICC (valeur initiale - rembourst)	3 569 953	3 569 953	4 600 000	5 300 000	5 300 000
Actif circulant	2 629 706 €	1 878 508 €	1 999 112 €	1 756 565 €	1 029 054 €	Découverts, conc. Bancaires	-	-	-	-	-
Av. & ac. versés. sur com.	-	-	-	-	-	Emprunt obligataire	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	Fournisseurs	-	-	-	-	29 688
Clients	22 €	22 €	186 €	2 243 €	2 243 €	Personnel	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-	-	-	Organismes sociaux	-	-	-	-	-
Etat	-	-	-	-	-	Impôts et taxes	22	22	186	368	368
Autres (intérêts courus, avance)	-	62 891 €	50 246 €	37 436 €	24 591 €	Autres dettes	9 228	40	40	-	-
Trésorerie	2 629 684 €	1 815 595 €	1 948 680 €	1 716 886 €	1 002 220 €	Produits constatés d'avance	-	33 918	32 418	11 695	42 717
Charges constatées d'avance	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	3 257 503 €	3 254 920 €	4 195 083 €	4 928 848 €	4 949 057 €	TOTAL PASSIF	3 257 503 €	3 254 920 €	4 195 082 €	4 928 848 €	4 949 057 €

* * * *

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE RAPPORT DE FEMUQUÌ VENTURES
RELATIF À L'ACTIVITÉ ET AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Mesdames et messieurs, chers actionnaires,

Nous vous avons convoqués à une Assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2019, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil d'administration doit présenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice. Nous vous précisons que FemuQui Ventures a communiqué au Conseil d'administration les comptes annuels et le rapport de gestion conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière. Nous espérons que l'ensemble des propositions du rapport, relatif à l'activité et aux comptes de l'exercice 2018, recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le président du Conseil d'administration,

Sébastien SIMONI

* * * *

RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION | APPROBATION DES COMPTES 2018

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de FemuQui Ventures, du rapport du Conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, décide d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2019, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne au Président du Conseil d'administration et au Directeur général *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION | AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée générale décide d'affecter :

- 5% du résultat de l'exercice 2018 (39.706 €), au titre de la réserve légale, soit 1.985 € ;
- La totalité du bénéfice distribuable, soit 37.721 €, en report à nouveau.

TROISIÈME RÉOLUTION I RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Constatant que les mandats de commissaire aux comptes titulaire du cabinet KALLISTE FIDUCIAIRE et suppléant de Madame PIERRE Sylvie, conférés par l'assemblée générale du 18 septembre 2010, ont expiré, l'Assemblée générale renouvelle le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet KALLISTE FIDUCIAIRE et celui de commissaire aux comptes suppléant de Madame PIERRE Sylvie, pour une période de six exercices sociaux qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025.

QUATRIÈME RÉOLUTION I RATIFICATION DE LA COOPTATION DE LA MUTUELLE DE LA CORSE EN QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR

L'Assemblée générale ratifie la cooptation par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 8 juin 2019, de la Mutuelle de Corse, représentée par son directeur Bernard OTTAVIANI. La Mutuelle de la Corse est nommée en qualité d'administrateur au sein du Collège des institutionnels, en remplacement du représentant de la CADEC démissionnaire en date du 13 novembre 2017, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir.

CINQUIÈME RÉOLUTION I POUVOIR POUR LES FORMALITÉS

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Directeur général pour accomplir les formalités nécessaires.

* * * *

LE PORTEFEUILLE

Les historiques

AM ENVIRONNEMENT, récupération, tri et valorisation des déchets, Biguglia | CASABIO, vente de produits éco-durables pour l'habitat, Bastia | GLACES GERONIMI, fabrication de glaces, Sagone | CIRCINELLU CRENA CARE, cosmétiques naturels, Murzu | MARE DI LATTE, création, fabrication et vente de vêtements, Portivechju | L'OLIVIER BLEU, Ehpad, Aiacciu | SOLYVIA, cosmétiques bio, Ghisunaccia | HIPPO TRAINING CENTER, centre équestre, Cavru | DOMAINE U BUGNU, gîtes et chambres d'hôtes, Vicu | CORSE INCENTIVE, agence de voyage réceptive, Bastia | EUROPE ACTIVE, agence de voyage séjours actifs, Borgu | BC AUTOMOBILES, concession Ford, Aiacciu | ECOPA, éditeur de logiciels spécialisés, Bastia | YVES LECCIA, vigneron, Poghju d'Oletta | GB PROD, production audiovisuelle, Aiacciu | TREKKER, application mobile activités outdoor, Aiacciu-Pariggi | MOULIN OLTREMONTI & TERRA ELAIA, huile d'olives & pépinière d'oliviers, Linguizzetta | CORSICA DUTY FREE, boutiques travel retail, Biguglia | NAVE VA, navigation, promenades en mer & transport, Aiacciu | HÔTEL HR, résidence hôtelière, Corti | FEMUQUÌ VENTURES, société de gestion de portefeuille, Bastia

Les investissements

BC Automobiles

Depuis 2013, FemuQuì accompagne les entrepreneurs Jean-Claude Campana et Tony Biaggi dans leur projet de reprise de la concession Ford d'Aiacciu, à travers la société BC Automobiles. L'associé Tony Biaggi est sur la sortie, et concomitamment l'entreprise entre dans une nouvelle phase de son développement avec plusieurs options stratégiques (adossement à un groupe, distribution de marque complémentaire, etc.). C'est pour accompagner cette transition que FemuQuì a été sollicitée.

Les désinvestissements

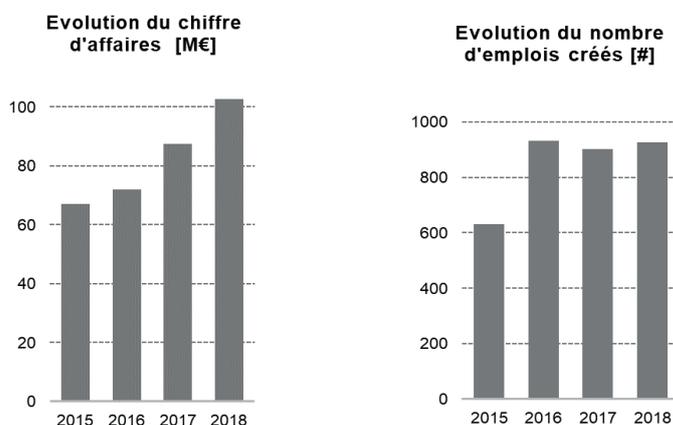
Taglio (Village des Isles)

En juillet 2018, au terme d'un investissement qui aura duré plus de 10 ans, FemuQuì S.A. a cédé ses actions au groupe Sodistour, société d'exploitation du village de vacances. L'opération permet à FemuQuì S.A. de réaliser une plus-value de 100 k€. Compte tenu de la situation financière de l'entreprise, les actions ont été cédées à un taux de rendement annuel de 3 %, ce qui correspond à la rémunération minimum prévue dans le pacte d'associés. Le paiement sera échelonné sur une période de 5 ans, sécurisé par des sûretés.

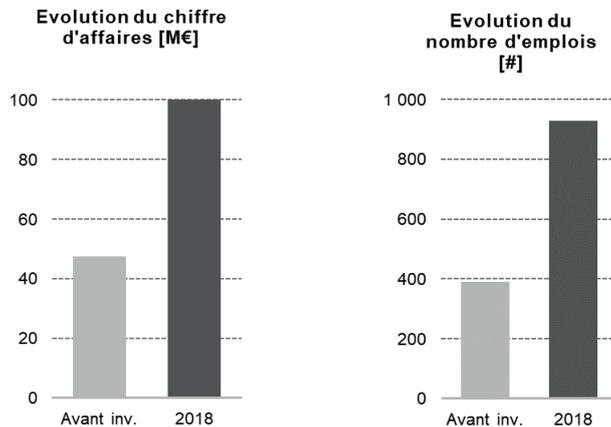
L'intervention a permis la réouverture du village de vacances, à travers le rachat de la propriété et la réalisation de lourds travaux de réhabilitation. Malgré une exploitation qui parvient tout juste à l'équilibre, l'entreprise a réussi à développer une offre attractive et qualitative tout en consolidant des équipes performantes et motivées. C'est également une réussite économique en termes de retombées par les commandes locales de l'ensemble des produits et services.

LES CHIFFRES CLÉS DU PORTEFEUILLE

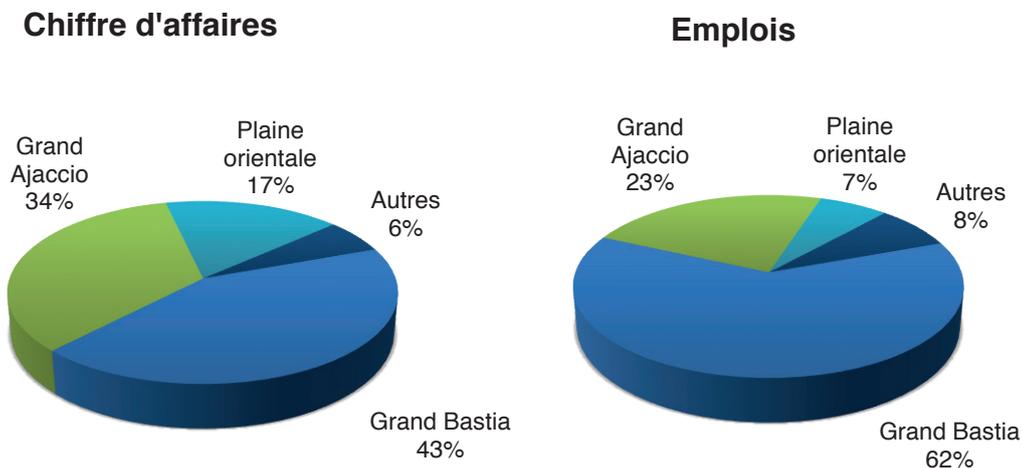
- Une contribution positive des entreprises à l'économie locale.** Le chiffre d'affaires global du portefeuille de FemuQuì S.A. a augmenté de plus de 50% entre 2015 et 2018, dépassant les 100 M€. Le nombre total d'emplois créés par les entreprises a suivi la même tendance, passant de 637 en 2015 à 927 en 2018 (+47%).



2. **Des financements qui favorisent la création d'activités et d'emplois.** Le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois du portefeuille ont plus que doubler entre l'exercice précédent l'investissement de FemuQui S.A. et l'exercice 2018. Notons que l'accroissement des emplois créés (+138%) dépasse celui du chiffre d'affaires (+116%). Ces résultats confirment l'ambition de FemuQui S.A. de soutenir des entreprises à fort potentiel de développement, pourvoyeuses de richesses économiques et créatrices d'emplois.



3. **Des entreprises réparties sur l'ensemble du territoire insulaire.** Le portefeuille de FemuQui S.A. couvre l'ensemble de l'île. Au-delà des agglomérations de Bastia (43% du chiffre d'affaire, 62% des emplois) et d'Ajaccio (34% du chiffre d'affaires, 23% des emplois), la Plaine orientale et la Balagne sont les zones géographiques les mieux représentées dans le portefeuille.



* * * *

VOS REPRÉSENTANTS

LES ADMINISTRATEURS & LE DIRECTEUR DE FEMUQUÌ S.A.



Sébastien SIMONI, président
Collège des petits porteurs



Véronique CAMPBELL
Collège des petits porteurs



François CASABIANCA
Collège des petits porteurs



Graziella LUISI
Collège des petits porteurs



Alexandre ALFONSI
Collège des petits porteurs



Laurent FOATA
Collège des petits porteurs



Philippe GAMBINI
Collège des petits porteurs



Guillaume GUIDONI
Collège des petits porteurs



Viviane DE WITT
Collège des gros porteurs



Caisse d'Épargne CEPAC
Représentée par François SPINOSI
Collège des gros porteurs



Collectivité de Corse
Représentée par Jean-Christophe ANGELINI
Collège des institutionnels



Bpifrance
Représentée par Cécile DONSIMONI
Collège des institutionnels



Jérôme PIETRI
Directeur



FemuQui, S.A. à conseil d'administration,
au capital de 4 562 320 euros
SIRET : 388 091 316 00058

CampusPlex, 12 rue Général Fiorella, 20000 AIACCIU

www.femuqui.com

04.95.31.59.46

femuqui@femuqui.com

VOTE PAR CORRESPONDANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 28 SEPTEMBRE 2019

Je soussigné(e).....
 Demeurant (adresse complète)

 Adresse électronique.....

Propriétaire de actions de la Société FEMUQUÌ S.A., vote par correspondance lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, convoquée le samedi 28 septembre 2019 à 14h00, au Parc Galea, U Tagliu Isulaccia (20130) :

Ordre du jour :
 (le texte des résolutions figure dans les rapports ci-joints)

	Oui	Non	Abstention
1 ^{ère} résolution : Approbation des comptes, <i>quitus</i> au président et au directeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 ^{ème} résolution : Affectation du résultat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 ^{ème} résolution : Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 ^{ème} résolution : Nomination de la Mutuelle de la Corse au Conseil d'admin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 ^{ème} résolution : Pouvoir pour les formalités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Amendements et résolutions nouvelles (cocher la mention choisie) :

- Je donne pouvoir au président de la Société
- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre)
- Pour voter en mon nom, je donne procuration à :
 Nom et prénom :
 Adresse :

Fait à : Le : Signature :

PRIÈRE DE RETOURNER VOTRE VOTE À L'ADRESSE :
FemuQui Ventures - maison du parc technologique, zone d'activité Erbaghjolu - 20600 BASTIA

AVERTISSEMENT : Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret. Pour le calcul du *quorum*, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans des conditions de délais fixées par décret. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Tout actionnaire désireux de recevoir les documents visés par l'article 138 et 135 du décret du 23 mars 1967, sont invités à retourner à la Société le présent coupon après avoir coché la case suivante :

En vertu de l'alinéa 3 de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique, obtenir de la Société, l'envoi des documents visés à l'article 135 dudit décret à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures en retournant le présent coupon après avoir coché la case suivante :



POUVOIR

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 28 SEPTEMBRE 2019

Je soussigné(e).....
Demeurant (adresse complète)
.....
Adresse électronique.....

Propriétaire de actions de la Société FEMUQUÌ S.A., donne pouvoir lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société, convoquée le samedi 28 septembre 2019 à 14h00, au Parc Galea, U Tagliu Isulaccia (20130) :

- au président de la Société
- à une personne de mon choix :
Nom et prénom :
Adresse :

Afin de délibérer sur l'**ordre du jour** suivant :

- 1^{ère} résolution : Approbation des comptes, *quitus* au président et au directeur
- 2^{ème} résolution : Affectation du résultat
- 3^{ème} résolution : Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes
- 4^{ème} résolution : Nomination de la Mutuelle de la Corse au Conseil d'administration
- 5^{ème} résolution : Pouvoir pour les formalités

En conséquence, assister à cette Assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette Assemblée ne pourrait délibérer à la majorité pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'Assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à : Le : Signature :

PRIÈRE DE RETOURNER VOTRE POUVOIR À L'ADRESSE :
FemuQui Ventures - maison du parc technologique, zone d'activité Erbaghjolu - 20600 BASTIA

NOTA : Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par tout autre actionnaire. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le président de l'Assemblée générale émet un vote favorable aux projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil de surveillance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.